EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 27/03/2024

Le Conseil d'administration du Centre de Gestion s'est réuni le mercredi 27 mars 2024 à 10h30 - Immeuble HORIOPOLIS - rue du Cardinal Richaud à BORDEAUX-LAC, sous la présidence de **Monsieur Didier MAU**, Président.

PRÉSENTS

M. BILLOUX Roger, Conseiller municipal de PINEUILH
Mme BOURSEAU Christiane, Maire de VIRSAC
Mme BRISSON Sylvie, Maire de YVRAC
M. DAIRE Christian, Maire de TOULENNE
M. DUPRAT Christophe, Maire de SAINT AUBIN DE MÉDOC
M. DURANT Marcel, Maire de FRONSAC
Mme EYHERAMONNO Mauricette, Conseillère communautaire de la Communauté de communes du Fronsadais
Mme GANTCH Chantal, Maire de SAVIGNAC DE L'ISLE
Mme LEMAIRE Anne-Marie, Membre du Conseil d'administration du CCAS de VILLENAVE D'ORNON
Mme LE YONDRE Nathalie, Maire de AUDENGE
M. MANO Alain, Conseiller communautaire de la COBAN
M. PESCINA Jérôme, Maire de MARTIGNAS SUR JALLE
M. POIGNONEC Michel, Maire de VILLENAVE D'ORNON
M. RECORS Roger, Maire – adjoint de CESTAS
M. SIRDEY Denis, Maire-adjoint de LIBOURNE
Mme VIANDON Catherine, Conseillère municipale de SAINT GERMAIN DU PUCH

REPRÉSENTÉS

M. ASTIER Dominique, Maire-adjoint de CENON *(procuration à M. BILLOUX)*
M. DELUGA François, Maire de LE TEICH (*procuration à Mme LE YONDRE)*
M. EGRON Jean-François, Président du CCAS de CENON *(procuration à Mme BRISSON)*
M. GAZEAU Francis, Maire de CADAUJAC *(procuration à M. SIRDEY)*
Mme LARRUE Marie, Maire de LANTON *(procuration à Mme EYHERAMONNO)*
M. MONTION Alain, Maire de SAINT ROMAIN LA VIRVEE (*procuration à M. DURANT)*
M. PAIN Cédric, Maire de MIOS *(procuration à M. MANO)*
M. SALLABERRY Emmanuel, Président du CCAS de TALENCE (*procuration à M. DUPRAT)*
Mme ZAMBON Josiane, Maire de SAINT LOUIS DE MONTFERRAND *(procuration à Mme GANTCH)*

EXCUSÉS

Mme ANFRAY Stéphanie, Conseillère régionale
Mme BOULTAM Yasmina, Conseillère régionale
M. CHARIER Alain, Conseiller départemental
Mme MOUQUET Aline, Conseillère départementale
M. MINCOY Jean, Maire de CISSAC-MÉDOC
Mme PALIN Karine, Maire de SOUSSANS
Mme SAINTOUT Michelle, Maire de SAINT ESTEPHE
M. ROBERT Fabien, Conseiller régional
M. RUBIO Alexandre, Maire de BASSENS
M. VIANDON Christophe, Conseiller départemental

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme GANTCH Chantal, Maire de SAVIGNAC-DE-L'ISLE
PAYEUR : M. DECROS Henri, Payeur Départemental de la Gironde, absent.

Les délibérations de cette séance ont fait l'objet de l'envoi d'un ordre du jour le 15 mars 2024 à chaque membre du Conseil d'administration. Ordre du jour arrêté, conformément au décret régissant les centres de gestion, par le bureau en sa séance du 28 février 2024.

Accusé de réception en préfecture
033-283300036-20240327-DE-0021-2024-2-DE
Date de réception préfecture : 27/03/2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 27/03/2024

Délibération n° DE-0021-2024

Rapporteurs : **M. MAU – Mme LE YONDRE**

Objet : **Budget Primitif 2024 – Budget Principal**

Le Président rappelle que le débat d'orientations budgétaires (DOB) s'est tenu le 28 février 2024. A partir du rapport d'orientations budgétaires (ROB), le débat a permis au Conseil d'Administration :

- De mettre en perspective la construction budgétaire, au regard du contexte économique et des grandes tendances des finances publiques, notamment tels que projetés par la loi de finances.
- De retracer rétrospectivement la dynamique des dépenses et recettes de l'établissement, en fonctionnement comme en investissement, et l'évolution des principaux indicateurs financiers.
- De présenter les engagements pluriannuels de l'établissement et de caractériser la structure et les modalités de gestion de la dette, sachant que l'encours de la dette du CDG33 est nul au 1er janvier 2024.
- De présenter les orientations majeures de l'établissement sur le plan financier, notamment en matière de charges générales, de dépenses de personnel, d'investissement et de recettes.

Au vu du document budgétaire prévu dans l'instruction M57, il est donc soumis au vote des membres du Conseil d'Administration une proposition de Budget Primitif 2024 pour le Budget Principal, qui s'établit à 15 395 770,81€, dont 13 629 720,16 € en fonctionnement et 1 766 050,65 € en investissement.

Le Budget Primitif à approuver est présenté par chapitre et peut être résumé comme ci-après :

BUDGET PRINCIPAL

BUDGET PRIMITIF 2024- EQUILIBRE BUDGETAIRE

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	13 629 720,16 €	13 629 720,16 €
Investissement	1 766 050,65 €	1 766 050,65 €
TOTAL	**15 395 770,81 €**	**15 395 770,81 €**

Accusé de réception en préfecture
033-283300036-20240327-DE-0021-2024-2-DE
Date de réception préfecture : 27/03/2024

BUDGET PRINCIPAL- BUDGET PRIMITIF 2024

SECTION DE FONCTIONNMENT- VUE D'ENSEMBLE-DEPENSES

Chap.	Désignation	Crédits votés 2023	Proposé B.P. 2024	Var. 2023 / 2024
011	Charges à caractère général	3 778 982,42 €	3 623 460,16 €	-4,12%
012	Charges de personnel	8 058 260,00 €	8 997 840,00 €	11,66%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	558 700,00 €	791 700,00 €	41,70%
65	Autres charges gestion courante	168 470,00 €	141 720,00 €	-15,88%
67	Charges spécifiques	191 100,00 €	75 000,00 €	-60,75%
023	Virement à la section d'invest.	- €	- €	-
	TOTAL DEPENSES	**12 755 512,42 €**	**13 629 720,16 €**	**6,85%**

BUDGET PRINCIPAL - BUDGET PRIMITIF 2024

SECTION DE FONCTIONNMENT- VUE D'ENSEMBLE-RECETTES

Chap.	Désignation	Crédits votés 2023	Proposé B.P. 2024	Var. 2023 / 2024
013	Atténuation de charges	250 000,00 €	235 600,00 €	-5,76%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €	- €	-
70	Produits des services	9 827 280,00 €	10 336 320,00 €	5,18%
74	Dotations et participations	128 880,00 €	348 400,00 €	170,33%
75	Autres produits gestion courante	657 310,00 €	485 010,00 €	-26,21%
77	Produits spécifiques	- €	5 000,00 €	0,00%
002	Excédent antérieur reporté	1 892 042,42 €	2 219 390,16 €	17,30%
	TOTAL RECETTES	**12 755 512,42 €**	**13 629 720,16 €**	**6,85%**

Accusé de réception en préfecture
033-283300036-20240327-DE-0021-2024-2-DE
Date de réception préfecture : 27/03/2024

BUDGET PRINCIPAL- BUDGET PRIMITIF 2024

SECTION D'INVESTISSEMENT- VUE D'ENSEMBLE-DEPENSES

DEPENSES				
Chap. Art.	Libellé	Restes à réaliser N-1	Proposé BP 2024	Total 2024
001	**Déficit antérieur reporté**	- €	- €	- €
16	**Emprunts et dettes**	- €	- €	- €
1641	Emprunts en euros (prêt immo)	- €	- €	- €
040	**Opérations d'ordre de transfert entre sections**	- €	- €	- €
192	Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations	- €	- €	- €
20	**Immobilisations incorporelles**	36 891,00 €	332 700,00 €	369 591,00 €
2031	Frais d'études	- €	120 000,00 €	120 000,00 €
2051	Concessions et droits similaires (logiciels)	36 891,00 €	212 700,00 €	249 591,00 €
21	**Immobilisations corporelles**	60 700,44 €	1 335 759,21 €	1 396 459,65 €
2135	Installations générales, agencements, aménagements des constructions bâtiments publics	59 668,44 €	200 000,00 €	259 668,44 €
2141	Bâtiment public sur sol d'autrui	- €	- €	- €
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	- €	- €	- €
21828	Autres matériels de transport	- €	80 000,00 €	80 000,00 €
21838	Autre matériel informatique	1 032,00 €	304 500,00 €	305 532,00 €
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	- €	55 000,00 €	55 000,00 €
2188	Autres	- €	696 259,21 €	696 259,21 €
23	**Immobilisations en cours**	- €	- €	- €
2312	Terrains	- €	- €	- €
2313	Constructions	- €	- €	- €
27	**Autres immobilisations financières**	- €	- €	- €
274	Prêts	- €	- €	- €
	TOTAL	***97 591,44 €***	***1 668 459,21 €***	***1 766 050,65 €***

Accusé de réception en préfecture
033-283300036-20240327-DE-0021-2024-2-DE
Date de réception préfecture : 27/03/2024

BUDGET PRINCIPAL - BUDGET PRIMITIF 2024

SECTION D'INVESTISSEMENT- VUE D'ENSEMBLE-RECETTES

RECETTES				
Chap. Art.	Libellé	Restes à réaliser N-1	Proposé BP 2024	Total 2024
001	**Résultat antérieur reporté**	- €	1 146 350,65 €	1 146 350,65 €
001	Résultat antérieur reporté	- €	1 146 350,65 €	1 146 350,65 €
024	**Produits des cessions d'immobilisations**	- €	20 000,00 €	20 000,00 €
024	Produits des cessions d'immobilisations	- €	20 000,00 €	20 000,00 €
040	**Opérations d'ordre de transfert entre sections**	- €	560 700,00 €	560 700,00 €
192	Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations	- €	- €	- €
21621	Biens historiques et culturels immobiliers Biens sous-jacents	- €	- €	- €
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, droits et valeurs similaires	- €	289 000,00 €	289 000,00 €
281351	Installations générales, agencements, aménagements des constructions bâtiments publics	- €	16 810,00 €	16 810,00 €
281828	Autres matériels de transport	- €	13 030,00 €	13 030,00 €
281838	Autre matériel informatique	- €	218 920,00 €	218 920,00 €
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	- €	19 840,00 €	19 840,00 €
28188	Autres	- €	3 100,00 €	3 100,00 €
10	**Dotations et fonds divers**	- €	39 000,00 €	39 000,00 €
10222	FCTVA	- €	39 000,00 €	39 000,00 €
	TOTAL	- €	***1 766 050,65 €***	***1 766 050,65 €***

Le Conseil d'administration, sur le rapport du Président, après en avoir délibéré, et à l'unanimité de ses membres présents ou représentés,

APPROUVE

- la proposition de Budget Primitif 2024 du Budget Principal, par chapitre, tel que résumé ci-dessus et présenté dans les documents annexés à la présente délibération, ceci dans la note synthétique et dans la maquette budgétaire.

Accusé de réception en préfecture
033-283300036-20240327-DE-0021-2024-2-DE
Date de réception préfecture : 27/03/2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 27/03/2024

Le Président du Centre de Gestion,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication.

Fait à BORDEAUX, le 27 mars 2024.

La secrétaire de séance,

Chantal GANTCH
Maire de SAVIGNAC DE L'ISLE

CENTRE DE GESTION FPT DE LA GIRONDE
Immeuble HORIOPOLIS
25 rue du Cardinal Richaud
CS 10019
33049 Bordeaux Cedex

Le Président,

Didier MAU
Président de la Communauté de Communes MEDOC ESTUAIRE

RÉCEPTIONNÉE PAR LE REPRÉSENTANT DE L'ÉTAT LE : 27 MARS 2024

PUBLIÉE LE : 27 MARS 2024

Accusé de réception en préfecture
033-283300036-20240327-DE-0021-2024-2-DE
Date de réception préfecture : 27/03/2024

PJ : Document budgétaire (BP 2024 – Budget principal)